

Avant-propos

Les mesures d'intégration des immigrés et de leurs enfants sont l'une des grandes priorités gouvernementales dans beaucoup de pays de l'OCDE. Il y a plusieurs raisons à cela. Tout d'abord, les pays de l'Organisation ont vu arriver ces 10 dernières années de nombreux immigrants, souvent venus pour d'autres motifs que l'emploi. Faciliter leur intégration sur le marché du travail est alors devenu une priorité majeure des pouvoirs publics. En même temps, de nombreux pays de l'OCDE considèrent qu'ils vont peut-être devoir recourir davantage aux immigrés pour remédier à des pénuries de main-d'œuvre dans le contexte du vieillissement de leur population. Mais pour que ce choix débouche sur une solution viable et pérenne, il faut que les immigrés soient bien intégrés dans l'économie et la société des pays d'accueil. L'intégration sur le marché du travail, autrement dit le fait de posséder de bonnes perspectives d'emploi et de carrière, joue en l'occurrence un rôle déterminant. Enfin, les résultats au regard de l'éducation et le devenir professionnel des enfants d'immigrés, très nombreux à entrer sur les marchés du travail aujourd'hui, suscitent des préoccupations croissantes.

Ce volume, le deuxième de la série intitulée en français *Les migrants et l'emploi : l'intégration sur le marché du travail*, contient une description et une évaluation de l'expérience de quatre pays de l'OCDE (Belgique, France, Pays-Bas et Portugal) en matière d'intégration des immigrés et de leurs enfants sur le marché du travail.

Dans le chapitre d'introduction, on compare la situation dans ces quatre pays à celle d'autres pays de l'OCDE, en mettant en évidence certaines des principales conclusions des analyses des quatre pays. Une section spéciale est consacrée à la présentation de données comparatives sur les salaires des immigrés, ce qui n'avait jamais été fait auparavant. Ce chapitre est suivi de quatre examens de pays. Les chapitres par pays commencent tous par un aperçu du cadre d'intégration et se poursuivent par une analyse approfondie de certains aspects clés. Les conclusions éclairent des questions importantes comme l'impact de la naturalisation sur les résultats au regard du marché du travail, le rôle du service public, la conception des programmes d'accueil, les incidences des politiques actives du marché du travail et la méfiance des employeurs face aux qualifications acquises à l'étranger.

Dans les quatre pays, ce sont les services de l'emploi ordinaires qui assument au premier chef la responsabilité de l'intégration des immigrés sur le marché du travail, mais ils sont complétés par d'autres services et programmes ciblant directement ou non les immigrés et leurs enfants. Souvent, ces services et programmes sont intégrés dans une action plus globale visant à intégrer les groupes défavorisés sur le marché du travail. Les politiques de la diversité en Belgique (qui existaient aussi naguère aux Pays-Bas) et les programmes visant les « zones urbaines sensibles » en France sont des exemples de cette stratégie.

Trois des pays étudiés dans le présent volume (Belgique, France et Pays-Bas) sont depuis fort longtemps des pays d'immigration qui accordent aujourd'hui une attention particulière non seulement aux nouveaux arrivants et aux immigrés résidents mais aussi à

leurs enfants. Il n'est pas interdit de penser que la réussite de ce dernier groupe est le meilleur étalon de mesure du succès à long terme d'une politique d'intégration. Toutefois, l'analyse montre que les résultats des enfants d'immigrés au regard du marché du travail sont médiocres par rapport à ceux des enfants de parents autochtones, même après prise en compte du fait qu'ils sont généralement moins instruits. Ce sont les mesures d'intervention précoce qui semblent avoir le meilleur rendement, ce qui montre qu'une politique d'intégration est avant tout un investissement dans l'avenir. A la différence des trois autres pays, l'immigration à grande échelle est un phénomène récent au Portugal, ce qui lui permet de considérer d'un œil neuf la question de l'intégration. C'est ainsi qu'il a adopté une stratégie innovante d'accueil et de fourniture de services aux immigrés. Précisons enfin que chaque examen de pays se termine par un résumé et des recommandations.

La présente publication a été préparée par la Division des économies non membres et des migrations internationales (NEIM) de la Direction de l'emploi, du travail et des affaires sociales (DELSA) de l'OCDE. Les principaux auteurs en sont Thomas Liebig et Georges Lemaitre.

John P. Martin
Directeur,
Direction de l'emploi, du travail,
et des affaires sociales de l'OCDE